



ARRETE
Fixant le tableau d'avancement de grade pour l'année 2026

Le Maire de Saint-Paul-lès-Dax

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu les décrets fixant les conditions statutaires d'avancement des différents cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 31/07/2007 fixant les taux de promotion pour les avancements de grade (ratios promus/promouvables), après avis du Comité Technique en du 28/06/2007,

Vu l'arrêté de Madame le Maire de Saint-Paul-lès-Dax en date du 25/01/2021, portant détermination des Lignes Directives de Gestion (LDG), après avis du Comité Technique en date du 08/10/2020,

ARRETE

ARTICLE 1 : Au titre de l'année 2026, pour chaque grade visé, le tableau annuel d'avancement de grade est fixé conformément à l'annexe ci-jointe.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté accompagné de son annexe sera communiqué au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Landes, afin que celui-ci en assure la publicité.

Fait à Saint-Paul-lès-Dax,



Catherine RABA
Maire de Saint-Paul-lès-Dax

Annexe de l'arrêté fixant le tableau annuel d'avancement de grade

Année 2026

Mairie de Saint-Paul-lès-Dax

Grade d'avancement	Ordre de priorité	Nom usuel	Prénom
Auxiliaire de puériculture de classe supérieur	1	CONTENOT	Maurane
Ingénieur principal	1	LARDIT	France
Adjoint administratif principal de 2ème classe	1	BARBA	Sarah
Technicien principal de 1ère classe	1	ROUX	Franck
Rédacteur principal de 2ème classe	1	CEZARD	Nadège
Brigadier-chef principal	1	AUGUSTIN	Jean Daniel
ATSEM principal de 1ère classe	1	IBARRA	Christine
Adjoint technique principal de 2ème classe	1	LARROUY	Rémy
Rédacteur principal de 1ère classe	1	MOIZAN	Corinne
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	1	ROBILLARD	Julien
Adjoint technique principal de 1ère classe	1	CARRO	Régine
Adjoint technique principal de 1ère classe	2	LABRUNE	Pascal